

## Une façon de voir le sdc

(version 5 du 3.01.2012)

Le sdc (système de droit constitutionnel scientifique) peut se concevoir  
comme la superposition permanente des modèles suivants :

Le modèle de transformation du réel compréhensible :

**[État des lieux initial / Cause / Effet-État des lieux final]**

---

Le modèle de projet :

**[État des lieux initial / Objectif / Moyen / État des lieux final]**

---

Le modèle de l'action :

**[Force → Ignorance-Inconscient / Conscient → Geste]**

---

Le modèle de la méthode scientifique :

**[Observation / Hypothèse / Test / Observation]**

et

**Statuts de langages :**      **scientifiques** = "poésie"\*, intuition, hypothèse, calcul,  
observation, erreur, résultat et preuves (résultat  
et preuve n'ont jamais valeur d'absolu, mais  
d'hypothèse la plus fiable ou la moins  
douteuse, toujours susceptible d'être  
remise en cause. C'est à partir de cette  
"vérité" scientifique que l'on détermine  
scientifiquement les choix à opérer).

\*minerai de langages non vérifiés à partir desquels  
on élabore les langages de plus en plus efficaces.

**non scientifiques** = le Dogme, la Conviction, l'Opinion